

LETTRE du CONSERVATEUR des EAUX & FORETS a;s. du reboisement de
deux sources situées à la Montagne (ST DENIS).

Le Maire donne lecture de la lettre.

DIRECTION GENERALE
des
EAUX et FORETS

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSERVATION de
la REUNION

Saint-Denis, le 9 Août 1951

Le Conservateur des Eaux & Forêts, Charly Paul

N° A 655 EF

à Monsieur le MAIRE de SAINT-DENIS

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'à plusieurs reprises, divers habitants de la Montagne m'ont signalé le problème angoissant du ravitaillement en eau de cette localité, problème d'ailleurs bien connu de tous.

Après visite sur le terrain, je pense que le reboisement du périmètre des sources captées, situées sur les propriétés de MM. de COTTE et Camille MOREL, pourrait, à peu de frais, amener une nette amélioration de la situation.

Ces propriétés ne s'opposeraient pas au reboisement du périmètre par les soins de l'Administration.

Cette tâche ne relève malheureusement que de la compétence technique, mais non financière de mon service. Je me permets donc de vous adresser ci-joint un devis des travaux qui, s'il recevait votre approbation, nous permettrait d'exécuter ce travail à la prochaine saison de pluies.

A votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à ma parfaite considération.

Pour le Conservateur en congé
l'INGENIEUR,
Signé: ILLISIBLE.

Après discussion le Conseil demande au Maire de se munir de toute documentation avant de prendre une décision.

La question est renvoyée à la prochaine session.